

Procès-Verbal du conseil municipal du 27 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt sept mars, les membres du Conseil municipal de la Commune de Le Deschaux, se sont réunis à 9 h 30 à la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 19 mars 2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

PRÉSENTS :

Patrik JACQUOT, Pierre BELSOT, Sandrine KEDZIORA, Sylviane LELIEVRE, Michel VENEL, Catherine DEJEUX, Didier MEGARD, Laetitia PRINCE, Valérie BOISSON, Adélaïde JACQUOT, Jérôme FAIVRE,

EXCUSE(E)(S) :

Isabelle SCARABOTTO, David MICASSOYEDOFF, Serge VILLET, Sébastien CHANEL

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Est nommé secrétaire de séance Sandrine KEDZIORA.

1 – Employé communal (cantonnier)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il s'en occupe. Mais les candidatures ne sont pas légion.

2 – Compte administratif 2020

Monsieur le Maire présente le compte administratif pour l'année 2020.

Dépenses Investissement	182 196.84	Recettes Investissement	245 763.03
Dépenses Fonctionnement	452 746.03	Recettes Fonctionnement	559 817.43

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le CA 2020.

3 – Compte de Gestion 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le Compte de gestion 2020.

4 – Affectation de résultat 2020

Monsieur le Maire, informe le conseil municipal des résultats de l'exercice 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité pour l'affectation suivante :

Cpte 002 FR : 277 195.39 € (pour info Excédent de l'année 2020)
Cpte 001 ID : 112 017.32 € (pour info Déficit 2020 à reprendre au budget 2021)
Cpte 1068 IR : 112 017.32 € (pour info Déficit 2020 à reprendre au budget 2021)

5 – Budget Primitif 2021

Monsieur le Maire présente le projet du BP 2021 pour la commune de Le Deschaux

Dépenses Investissement	546 567.01	Recettes Investissement	546 567.01
Dépenses Fonctionnement	910 492.80	Recettes Fonctionnement	910 492.80

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le BP 2020 commune.

6 – Vote des taxes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, le maintien des taxes et précise qu'elles se distinguent comme suit suite à la réforme faisant disparaître la taxe foncière du département :

- *taxe foncière (bâti) :* 38.23 %
- *taxe foncière (non bâti) :* 29.50 %

7 – Achat maison NICEY

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la maison NICEY est vraisemblablement toujours à vendre mais non plus au prix de 130 000.00 € mais environ 150 000.00 € et qu'une estimation est en cours.

Après lecture de l'estimation, le prix de vente est fixé par le vendeur à 152 000.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, l'achat de cette maison.

8 – Emprunt

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un emprunt doit être réalisé pour financer l'achat de la maison NICEY d'un montant de 200 000.00 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, la signature de ce contrat de prêt avec le CRCA.

9 – Route de Pleure

Monsieur le Maire informe le conseil municipal la vitesse excessive dans le hameau de la route de Pleure nécessite de faire ralentir la circulation. Il propose donc de passer ce hameau en agglomération et ainsi réduire la vitesse à 50 Km/h.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, la déclaration de ce hameau en agglomération.

10 – Plateaux ralentisseurs

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que des administrés du chemin des Mares se sont plaints de la vitesse de circulation des véhicules. Il propose donc la mise en place de 2 plateaux ralentisseurs.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, la mise en place de 2 plateaux ralentisseurs.

11- Club acheteur

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que le Club acheteur sous l'égide du Grand Dole est en place et qu'une convention est en cours de signature, afin de bénéficier des tarifs attractifs ou non de la CAGD.

12 – Référent RLPi

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'un référent RLPi est demandé par le Grand Dole afin de suivre le dossier publicitaire sur les communes de la communauté d'agglomération.

Mme Sylviane LELIEVRE se propose comme référente.

14 – Subventions 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les subventions suivantes :

<i>- CCSVA</i>	<i>300.00 €</i>
<i>Handball Chaussin</i>	<i>300.00 €</i>
<i>La Fruitière (salon polar)</i>	<i>150.00 €</i>
<i>Familles rurales (micro-crèche)</i>	<i>63 000.00 €.</i> (pour info la commune retouche environ 30 000.00 € avec le Contrat Enfance Jeunesse de la CAF)

15 – Questions diverses

- Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal, qu'une participation de la Poste est possible pour les portes de la Poste.

- Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de préciser qq dimension concernant les cases du columbarium à savoir : regard de 40 x 40 – monument de couverture : 60 x 60 x 50 ou 70 x 50 x 50 – pas de plantation d'arbre ou de fleurs

- Le maire informe les conseillers que la 6^{ème} classe doit être fermée à la rentrée de septembre 2021.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 11 h 45.

Les Conseillers(ères) Municipaux(ales)